



## **Motion de soutien à notre camarade Laurent INDRUSIAK, Secrétaire général de l'UD CGT de l'Allier**

La Fédération CGT des Services publics exprime toute sa solidarité à notre camarade Laurent INDRUSIAK.

L'attaque dont est victime Laurent illustre bien une stratégie patronale que nous combattons chaque fois que nécessaire.

Laurent fait partie de tous ces militants CGT qui s'engagent pour l'intérêt collectif. L'expression et l'action syndicale ne doivent pas servir de prétexte pour brimer le mouvement syndical.

Les sanctions en droit pénal qui pèsent contre des militants syndicaux traités comme des « voyous » par le patronat et certains procureurs sont inadmissibles et n'ont rien à voir avec la réalité du fait syndical. Pour la CGT, porter atteinte à un militant CGT, c'est porter atteinte à toute la CGT.

Montreuil, le 31 mai 2018

Pour la Fédération CGT des Services publics  
Christophe COUDERC

Secrétaire fédéral à la Politique financière et  
Administrateur